



Rentrée en seconde 2026

- **Le lycée Couperin est votre établissement de secteur :**

Votre enfant a reçu au collège une notification et un dossier d'inscription.

ou

- **Vous avez obtenu une dérogation :**

Vous avez reçu une notification et vous devez télécharger le dossier.

ou

- **Votre enfant double sa seconde :**

Vous avez reçu une notification de réaffectation et vous devez télécharger le dossier

**Aucune inscription ne sera validée sans NOTIFICATION
D'AFFECTATION émise par les services académiques.**

Les dossiers doivent être apportés au lycée en présentiel et suivant strictement le calendrier indiqué en quatrième page.

Les dossiers envoyés par voie postale ou électronique ne seront pas traités.

RENTREE 2026 INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est affecté au lycée François-Couperin. Un service spécial d'inscription est mis en place pour les élèves de seconde selon le calendrier ci-dessous.

Collège Beltrame à VULAINES-SUR-SEINE Collège Denecourt à BOIS-LE-ROI	Mercredi 1er juillet 2026	De 8h30 à 12h
Collège Lucien Cézard à FONTAINEBLEAU Collège international FONTAINEBLEAU + Autres Collèges	Mercredi 1er juillet 2026	De 13h30-18h00
Collège Fernand Gregh à CHAMPAGNE-SUR -SEINE Collège Christine de Pisan à PERTHES-EN-GATINAIS	Jeudi 2 juillet 2026	De 8h30 à 12h
Collège Sisley à Morêt sur Loing Collège Blanche-de-Castille à La CHAPELLE-LA-REINE Doublants lycée François-Couperin	Jeudi 2 juillet 2026	De 13h30-18h00



L'inscription ne sera validée qu'après fourniture de tous les documents et pièces du dossier.

Le dossier d'inscription et ses fiches :

Fiche n°1 : Parcours et options (*à coller en page 2 du dossier*)

Fiche n°2 : Renseignements médicaux

Fiche n°3 : adhésion facultative à la MDL

Fiche n°4 : adhésion facultative à l'Association sportive

Fiche droit à l'image et règlement intérieur

Documents obligatoires à fournir :

Une attestation d'assurance scolaire 2026/2027

Un justificatif de domicile

La Photocopie intégrale du livret de famille

La photocopie du jugement de divorce ou de séparation le cas échéant

La liste des fournitures scolaires vous sera communiquée à la rentrée par chaque enseignant.



DOSSIER INSCRIPTION 2026-2027

Identité de l'élève

photo

NOM : PRENOMS :
NE(E) LE : / / A : NATIONALITE : SEXE : ☐ M ☐ F
TEL PORTABLE DE L'ELEVE : / / / /
ADRESSE ELECTRONIQUE DE L'ELEVE : @

SCOLARITE PRECEDENTE :

CLASSE : ETABLISSEMENT : COMMUNE :

Responsable légal 1

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : Commune
☎ DOMICILE : ☎ TRAVAIL : ☎ PORTABLE :
ADRESSE ELECTRONIQUE : @
PROFESSION

Responsable légal 2

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : Commune
☎ DOMICILE : ☎ TRAVAIL : ☎ PORTABLE :
ADRESSE ELECTRONIQUE : @
PROFESSION

Autre responsable ou personne à contacter

NOM : PRENOM :
☎ DOMICILE : ☎ TRAVAIL : ☎ PORTABLE :
LIEN AVEC L'ELEVE :

FICHE 1 : PARCOURS ET OPTIONS

Rentrée 2026

NOM : Prénom :

Lange vivante A : anglais (pour tous les élèves de l'établissement)

Lange vivante B : (identique à celle suivie au collège) ☐ Espagnol ☐ Allemand

☐ Chinois

☐ Italien

☐ Portugais

SI JE NE SUIS PAS INSCRIT(E) DANS UNE SECTION A CANDIDATURE

1) **Je souhaite suivre un enseignement optionnel** : ☐ NON ☐ OUI

■ Section européenne

☐ ALLEMAND – DNL histoire-géographie
(réservé aux germanistes)

■ Lange vivante C

☐ italien ou ☐ chinois

■ Arts

☐ arts plastiques* ou ☐ histoire des arts
ou ☐ théâtre ou ☐ cinéma-audiovisuel*

■ Sciences

☐ sciences de laboratoire*

■ Langues et cultures

☐ latin ou ☐ grec

antiques



Les enseignements optionnels marqués d'un astérisque * étant à effectifs limités, je peux formuler un vœu de substitution (à hiérarchiser 1 et 2).

2) **Je souhaite suivre un deuxième enseignement optionnel** : ☐ NON ☐ OUI

■ Lange vivante C

☐ italien ou ☐ chinois

■ Langues et cultures

☐ latin ou ☐ grec

antiques

Signature du représentant légal

Pour tous enseignement optionnel choisi en classe de 2nde, l'élève s'engage pour un an, quel que soit son emplacement dans l'emploi du temps.

NOM : Prénom :

Langue vivante A : anglais (pour tous les élèves de l'établissement)

Langue vivante B : (identique à celle suivie au collège) ☐ Espagnol ☐ Allemand☐ Chinois☐ Italien☐ Portugais**SI JE SUIS INSCRIT(E) EN SECTION EURO ANGLAIS**

1) *La section euro anglais et la DNL sont mon enseignement optionnel principal, je choisis ma discipline non linguistique(par ordre de préférence de 1 à 3 :*

☐ DNL Histoire et géographie☐ DNL Physique-chimie☐ DNL SVT

2) *Je souhaite suivre un deuxième enseignement optionnel :* ☐ NON

☐ OUI☒ Langue vivante C☐ italien

ou

☐ chinois☒ Arts☐ arts plastiques*

ou

☐ histoire des arts

ou

☐ théâtre

ou

☐ cinéma-audiovisuel*☒ Sciences☐ sciences de laboratoire*☒ Langues et cultures☐ latin☐ grecantiques

Les enseignements optionnels marqués d'un astérisque * étant à effectifs limités, je peux formuler un vœu de substitution (à hiérarchiser 1 et 2).

3) *Je souhaite suivre un troisième enseignement optionnel :* ☐ NON

☐ OUI☒ Langues et cultures☐ latin☐ grecantiques

Signature du représentant légal

Pour tous enseignement optionnel choisi en classe de 2nde, l'élève s'engage pour un an, quel que soit son emplacement dans l'emploi du temps.

NOM : Prénom :

Langue vivante A : anglais (pour tous les élèves de l'établissement)

Langue vivante B : (identique à celle suivie au collège) ☐ Espagnol ☐ Allemand☐ Chinois☐ Italien☐ Portugais**SI JE SUIS INSCRIT(E) EN SECTION SPORTIVE****1) L'enseignement de section sportive est mon enseignement optionnel principal****2) Je souhaite suivre un deuxième enseignement optionnel :** ☐ NON☐ OUI☒ Langue vivante C☐ italien ou ☐ chinois☒ Arts☐ arts plastiques*

ou

☐ histoire des arts

ou

☐ théâtre

ou

☐ cinéma-audiovisuel*☒ Sciences☐ sciences de laboratoire*☒ Langues et cultures☐ latin☐ grecantiques

Les enseignements optionnels marqués d'un astérisque * étant à effectifs limités, je peux formuler un vœu de substitution (à hiérarchiser 1 et 2).

3) Je souhaite suivre un troisième enseignement optionnel : ☐ NON☐ OUI☒ Langues et cultures☐ latin☐ grecantiques

Signature du représentant légal

Pour tous enseignement optionnel choisi en classe de 2^{nde}, l'élève s'engage pour un an, quel que soit son emplacement dans l'emploi du temps.

Entrée en classe de 2^{nde} au lycée François Couperin
Quelques recommandations pour les cours de Mathématiques

Cher(e) futur(e) élève,

- Pour l'achat de tes cahiers, classeurs etc... nous te recommandons d'attendre les précisions que le professeur de ta classe donnera à la rentrée.

- Il te faudra une calculatrice programmable conforme aux programmes de l'Éducation Nationale.

Au lycée François Couperin nous utilisons TOUS (à tous les niveaux !) le modèle Numworks ci-dessous dont tu pourras trouver la description et les raisons de notre choix sur le site officiel

<https://www.numworks.com/fr/>

Ce modèle correspond aux programmes des trois ans du lycée pour toutes les sections générales, technologiques et professionnelles, ainsi qu'aux différentes filières post-bac.

Cette calculatrice est autorisée à tout examen de l'enseignement scolaire. Elle dispose, en particulier, du mode examen obligatoire pour se présenter au baccalauréat.

→ tu peux te la procurer par toi-même durant l'été neuve ou d'occasion (dans ce cas, fais bien attention du bon état de l'objet et de sa version : pour bénéficier des mises à jour régulières, elle doit être plutôt récente)

→ **tu peux aussi attendre la rentrée.** Ton professeur te proposera une commande d'**achats groupés qui te permettra bénéficier d'une réduction de 10 €** : la calculatrice sera au prix de **74,99 €** (au lieu de 84,99 €).



- Pour préparer ta rentrée en mathématiques en classe de 2^{nde}, nous te proposons de travailler les automatismes de collège et les notions essentielles pour la 2^{nde} générale et technologique avec un cahier de vacances autocorrigé, lien disponible sur le site du lycée et à l'adresse suivante :

<https://coopmaths.fr/www/cahiers-de-vacances/2nde/>

Nous te conseillons fortement de les faire sérieusement afin de préparer ta 1^{ère} évaluation de mathématiques qui pourrait arriver très tôt à la rentrée.

En attendant de te retrouver à la rentrée, nous te souhaitons de bonnes vacances !

Les professeurs de Mathématiques du lycée F. Couperin

FICHE N°2 : RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONFIDENTIELS

Année 2026-2027

Cette fiche n'est pas obligatoire ; il en va de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.

Photo obligatoire
Ne pas coller,
utiliser un
trombone

NB : CETTE FICHE EST À COMPLÉTER SI VOTRE ENFANT EST :

- atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire ;
- susceptible de prendre un traitement d'urgence ;
- atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.

A REMETTRE SOUS ENVELOPPE CACHETÉE
À L'ATTENTION DE L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE

NOM : PRENOM : CLASSE :

ADRESSE :
.....

TEL : TEL MOBILE :

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières :

Selon les renseignements précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, (circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période).

Vu et pris connaissance,

Elève majeur ou Le responsable légal

Date

Signature



Fiche d'adhésion Maison Des Lycéens 2026/2027

- Lycée François Couperin -

La Maison Des Lycéens (MDL) du lycée François Couperin est une association créée en 2019 conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et notamment à son article 2bis qui autorise les mineurs de plus de 16 ans à créer et gérer une association. Elle est gérée par un Conseil d'Administration comprenant un président, un trésorier et un secrétaire. Les membres du Bureau sont élus parmi ces élèves. L'association étudie toute proposition d'action en faveur des élèves.

La Maison Des Lycéens a pour objet de :

- Soutenir les initiatives portées par les élèves de l'établissement au service de l'intérêt collectif, tel que dans les domaines culturels, artistiques, sportifs, et humanitaires.
- Développer la prise de responsabilité des élèves en dehors des heures d'enseignement.
- Favoriser leur accès à l'autonomie en stimulant la créativité, l'initiative et le travail d'équipe tout en ayant le goût d'entreprendre.
- Faciliter l'organisation d'activités pouvant générer des rentrées de fonds nécessaires à la vie de l'association (fête de fin d'année, ventes, gestion d'une cafétéria ...)
- Contribuer à la vie culturelle de l'établissement en encourageant par exemple «le cinéma au lycée», la diffusion, l'organisation et la participation à des manifestations culturelles ou sportives (tournoi inter-lycées ...)
- Promouvoir les moyens d'expression reconnus aux lycéens et codifiés dans le livre V du code de l'éducation (journal du lycée...)

ADHÉSION :

Le montant de la cotisation annuelle est de 5€ par élève mais chaque famille est libre d'effectuer un don plus important.

Nous vous rappelons l'importance de votre adhésion et l'utilisation qui en est faite : il est nécessaire que l'association compte le plus grand nombre d'adhérents possible pour exercer au mieux ses activités.

✂

Merci de mettre ce feuillet avec votre règlement à l'ordre de la MAISON DES LYCEENS DU LYCEE FRANÇOIS COUPERIN avec un trombone mais **surtout sans agrafes**.

Nom de l'élève : Prénom : Classe :

Nom du représentant légal :

☐ Adhère à l'association de la Maison Des Lycéens du Lycée François Couperin et verse la somme de :

Date :

Signature :



Fiche de renseignements et d'autorisations pour l'Association Sportive
du lycée François COUPERIN année scolaire 2026 - 2027

1 Autorisation parentale de participation à l'AS

Je soussigné(e) père, mère, représentant légal (rayer les
mentions inutiles) :

Adresse complète :

Numéro(s) de téléphone : ou

Adresses mail :

autorise l'élève : NOM :

Prénom :

Classe :

Né(e) le :

à participer aux activités de l'Association Sportive du lycée François Couperin.

Cocher la ou les activités choisies :

☐ Football féminin

☐ Futsal

☐ Volley-ball

☐ Athlétisme/ Cross (compétition)

☐ CrossFit

☐ Boxe

☐ Badminton

☐ Haltérophilie

☐ Basketball

☐ Musculation

2 Droit à l'image

J'autorise l'AS à utiliser, sans contrepartie, les photographies ou les films de mon enfant afin de promouvoir ses activités.

Cocher la case qui convient : ☐ oui ☐ non

3 Autorisation parentale en cas d'accident

En cas d'accident, j'autorise les responsables de l'AS à faire prodiguer les premiers soins à mon enfant et, le cas échéant, à le faire transporter au centre hospitalier de leur choix.

Cocher la case qui convient : ☐ oui ☐ non

4 Mode de paiement choisi

Je choisis de régler la cotisation de 35 € en :

☐ Chèque (à l'ordre de « l'Association Sportive du lycée François Couperin »)

☐ Espèces

5 Maillot sportif de l'A.S.

Si vous souhaitez obtenir le t-shirt de l'A.S. il faut remplir le bon de commande joint à cette fiche de renseignement.



Signature des parents ou des responsables légaux

1 Inscription à l'Association Sportive

Pour s'inscrire à l'Association Sportive (AS) et être licencié à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) il faut :

- ① Lire et signer le présent document expliquant le fonctionnement de l'AS.
- ② Remplir et signer la fiche de renseignements et d'autorisations (voir au verso).
- ③ Payer la somme de 35 euros (en espèces ou en chèque à l'ordre de « L'Association Sportive du lycée François Couperin »).

Seuls les élèves ayant rendu un dossier complet à leur professeur d'EPS seront inscrits à l'Association Sportive. Toute inscription validée est définitive et ne donne droit à aucun remboursement (même si l'élève est exclu ou décide d'arrêter en cours d'année).

2 Activités et participation des élèves

AS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
12h40 – 13h25	BADMINTON	VOLLEY-BALL	FUTSAL	HALTEROPHILIE BASKETBALL	BOXE
13h15 – 15h30			VOLLEY-BALL FOOT FEMININ MUSCULATION		
17h35 – 19h00	MUSCULATION	CROSSFIT			

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés lors des rencontres et/ou compétitions UNSS. Aussi, il est nécessaire de consulter régulièrement les informations de l'AS à l'entrée du gymnase, et/ou sur le site du lycée.

De même, certaines activités peuvent ponctuellement être annulées et c'est aux parents ou aux responsables légaux de s'assurer que la ou les activités de leur enfant sont assurées.

Les élèves peuvent pratiquer autant d'activités de l'AS qu'ils le souhaitent en loisir ou en compétition. Pour se faire une idée, ils peuvent essayer une activité sur 2 séances avant de s'inscrire.

Pour l'activité musculation, il est impératif de prévoir deux paires de tennis : une propre à semelle non marquante pour l'intérieur et une autre paire différente pour l'extérieur.

Les activités commenceront à partir du **lundi 7 septembre**.

3 Déplacements et responsabilités

Les professeurs d'EPS sont responsables des élèves qui leurs sont confiés uniquement lors des créneaux d'activités indiqués ci-dessus. Les activités débutent et se terminent au lycée F. Couperin. (en cas de déplacement, les horaires et les lieux seront indiqués sur la convocation).

4 Présence des élèves

La présence des élèves à l'AS repose sur la base du volontariat. Il n'y a donc aucune obligation d'assiduité. Cependant, pour le bon déroulement de l'AS et notamment pour les élèves engagés en compétition, il leur est fortement recommandé d'être le plus assidu possible aux entraînements et aux rencontres. L'état de présence d'un enfant à l'AS peut être vérifié auprès des enseignants sur simple demande.

5 Droit à l'image

A l'occasion d'entraînements, de rencontres ou de compétitions dans le cadre de l'AS, les élèves seront éventuellement photographiés ou filmés. L'AS souhaite utiliser ces médias pour promouvoir ses activités notamment pour illustrer un panneau d'affichage, le site du lycée ou constituer une banque de données multimédia. L'exploitation de ces données ne donne droit à aucune contrepartie. En cas de refus de la part des parents ou des responsables légaux, la photographie ou le film ne figurerait dans ces derniers qu'en rendant l'enfant impossible à identifier.

6 Assurance

L'AS a souscrit un contrat d'assurance collectif auprès de la MAIF. En signant ce document, vous reconnaissez avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur (disponibles sur le site du lycée) pour la couverture des dommages corporels du licencié dans le cadre des activités de l'AS.

Gymnase de lycée François Couperin

Route d'Hurtault

77300 Fontainebleau

01 60 39 55 00 (en cas d'urgence uniquement)

Signature des parents ou des responsables légaux,
précédée de la mention « lu et approuvé »



FICHE N°3 à remplir obligatoirement

BADGE D'ACCÈS AU LYCÉE - FICHE INTENDANCE

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

NOM : PRÉNOM :

CLASSE : SECONDE

BOURSIER en 2025-2026 : ☐ OUI ☐ NON

Nom du responsable financier qui perçoit la bourse :

Nom du responsable financier qui paie les frais scolaires (si différent):

2 PHOTOS

agrafées ici

RIB OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE FINANCIER DE L'ÉLÈVE

(Pour d'éventuels remboursements : voyages ou sorties, solde de cantine, pour le versement de la bourse...)

DOCUMENTS À FOURNIR EN FONCTION DE VOTRE SITUATION :

- **Attestation de paiement CAF récente**, mentionnant parents + enfants + quotient familial à télécharger sur le site de la CAF

OU

- **Attestation de restauration scolaire 2026/2027** à télécharger sur le site :
<https://www.iledefrance.fr/equitables> + l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 et copie du livret de famille le cas échéant
- **Pour les nouveaux élèves** : un chèque de 40€ à l'ordre de l'agent comptable du lycée F. Couperin pour approvisionner le compte de cantine (indiquer au dos du chèque le nom, le prénom et la classe de l'élève)



ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

NOM, PRÉNOM : CLASSE :

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

☐ **Oui, j'accepte** l'étude automatique de mon droit à bourse (merci de remplir les informations demandées ci-dessous)

☐ **Non, je refuse**

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : ____ / ____ / ____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

☐ **Oui**

☐ **Non**

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme ☐ M. ☐

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : ____ / ____ / ____ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :



AUTORISATION DE SORTIE D'UN ELEVE MINEUR

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Nom : Prénom :

Né(e) le : Classe :

La sortie libre en dehors des cours prévus à l'emploi du temps ou en cas d'absence de professeur au début, en fin ou dans la journée peut être autorisée par les parents des élèves mineurs en cochant la case correspondante ci-dessous, la responsabilité de l'établissement est dégagee et l'élève est alors couvert par son assurance personnelle, il appartient aux familles de vérifier que leur assurance garantit les dommages subis et causés.

- | | |
|--|---|
| ☐ J'autorise | mon enfant mineur à sortir en dehors des cours prévus à l'emploi du temps ou en cas d'absence de professeurs au début, en fin ou dans la journée. |
| ☐ Je n'autorise pas | |

Fait à le

Signature des responsables légaux

Signature de l'élève



FONCTIONNEMENT RESTAURANT SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Chaque élève doit obligatoirement être en possession de son badge permettant :

- l'accès au lycée
- l'accès à un plateau repas à la cantine, à condition d'avoir réservé son repas et d'avoir un solde suffisant sur son compte de cantine (TURBOSELF)

La 1^{ère} carte est gratuite ; en cas de perte ou de dégradation, le renouvellement sera facturé 5€.

Accès au restaurant scolaire :

- Vous devez approvisionner votre compte régulièrement, le solde ne peut pas être négatif :
 - via le site du lycée, en haut gauche : 
 - via l'application My turboself
 - par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée F. Couperin, à déposer au secrétariat d'intendance
 - en espèces auprès du secrétariat d'intendance
- La réservation est obligatoire, au plus tard la veille du repas.
 - via le site du lycée, en haut gauche
 - via l'application My turboself
- La réservation permet l'ajustement des quantités commandées. Toute réservation effectuée donne donc lieu à la facturation du repas. Par dérogation à cette règle, en cas d'absence, il ne sera pas décompté de repas sur présentation d'un certificat médical.

Les repas sont facturés entre 0,50€ et 4,66€, en fonction du quotient familial indiqué sur l'attestation de paiement CAF ou sur l'attestation de restauration scolaire (<https://www.iledefrance.fr/equitables>).

Sans ce document, le tarif maximum sera appliqué.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TRANCHE QF	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	> 2388
TARIFS AU TICKET RENTRÉE 2026	0,50 €	1, 83 €	2,06 €	2,27 €	2,49€	2,71 €	2,91 €	3,49 €	4,08 €	4,66 €

Pour toute communication concernant la restauration scolaire, merci d'utiliser l'adresse mail suivante :
restauration@francoiscouperin.fr